

## Règlement

### **GROUPE SOCREDO EKIDEN - POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN**

### **MINI EKIDEN**

### **CHALLENGES : POWERADE ENTREPRISES - AXA UNIFORMES -**

### **ROYAL CANIN CLUBS FAPF**

**Edition 2025**

#### **Article 1 – Organisation**

La deuxième édition du GROUPE SOCREDO EKIDEN et du POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN ainsi que la 1<sup>ère</sup> édition du MINI EKIDEN se déroulera le samedi 4 octobre 2025. Ces courses sont organisées par la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française (FAPF) avec le concours de la ville de Papeete dans le parc Paofai et le long du front de mer.

Cette manifestation comporte un caractère caritatif ; une partie des bénéfices sera remis à l'association FARE HEIMANAVA PAPA NUI (en soutien aux personnes concernées par la trisomie 21 ou personnes porteuses d'une déficience mentale). Cette même association disposera d'un stand au village course (avec urne pour récolte de dons).

Une collecte de tee-shirts de course (remise des participants) sera organisée au profit de l'association TE VAI-ETE du Père Christophe. Chaque coureur pourra déposer des tee-shirts de courses antérieures dans un conteneur mis à disposition à cet effet.

#### **Article 2 – Présentation**

|             | <b>EKIDEN</b>                                                                                                                                                                                                                                 | <b>HALF EKIDEN</b> |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Distance    | 42,195 km                                                                                                                                                                                                                                     | 20 km              |
| Equipe      | 6 coureurs                                                                                                                                                                                                                                    | 3 coureurs         |
| Composition | Homme, Femme ou mixte. Participants uniquement à partir de la catégorie Cadet/Cadette (nés avant le 31/12/2010) :<br>Equipes OPEN (F/H/Mixte)<br>Equipes ENTREPRISES (F/H/Mixte)<br>Equipes UNIFORMES (F/H/Mixte)<br>Equipes CLUB (F/H/Mixte) |                    |
| Label       | Conforme aux réglementations nationales et internationales des courses sur route (WA et FFA)                                                                                                                                                  | N/A                |

|                    | MINI EKIDEN                                   |
|--------------------|-----------------------------------------------|
| Distance           | 6 km                                          |
| Equipe             | 4 coureurs (2 filles et 2 garçons) - BE et MI |
| Composition        | Minimum 1BEF et 1BEG (possible 4 BE)          |
| Année de naissance | 2011 - 2012 - 2013 - 2014                     |

Chaque coureur ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut courir qu'un seul relais. Si un coureur assure plusieurs relais, au sein d'une même équipe, ou de plusieurs équipes, il entraînera automatiquement la disqualification de ladite équipe, ou desdites équipes, concernée(s).

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète correspondant à son relais avant de passer le témoin et de franchir la ligne d'arrivée. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification de l'équipe.

### Article 3 – Déroulement des épreuves

#### Le GROUPE SOCREDO EKIDEN

Il se dispute avec des équipes composées de 6 relayeurs sur une boucle de 5 km qui devra être effectuée une ou deux fois par athlète en fonction du relais. Le dernier relayeur effectuera une boucle spécifique supplémentaire comprenant une voie de dégagement menant à l'arrivée, d'une longueur de 2,195 Km.

#### Le POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN

Il se dispute avec des équipes composées de 3 relayeurs sur une boucle de 5 km qui devra être effectuée une ou deux fois par athlète en fonction du relais.

#### Le MINI EKIDEN

Il se dispute avec des équipes composées de 4 relayeurs sur une boucle de 1 km qui devra être effectuée une ou deux fois par athlète en fonction du relais.

|                 | EKIDEN   | HALF EKIDEN | MINI EKIDEN |
|-----------------|----------|-------------|-------------|
| Relais 1        | 5 km     | 5 km        | 1 km        |
| Relais 2        | 10 km    | 10 km       | 2 km        |
| Relais 3        | 5 km     | 5 km        | 1 km        |
| Relais 4        | 10 km    | /           | 2 km        |
| Relais 5        | 5 km     | /           |             |
| Relais 6        | 7,195 km | /           |             |
|                 |          |             |             |
| Heure de départ | 15h00    | 16h00       | 14h         |
| Délai maximum   | 5h00     | 3h00        | 1h15        |

## Article 4 – Conditions de participation

### MINI EKIDEN

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, BE et MI nés avant le 31/12/14. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

L'inscription ne sera acceptée qu'à condition de fournir une autorisation parentale et de fournir un contact adulte pour chaque équipe.

La participation à la compétition est subordonnée à la présentation pour chaque membre de l'équipe lors du retrait des dossards :

- D'une licence délivrée par la FAPF ou la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) en cours de validité
- D'une licence délivrée par la FFTRI (Fédération Française de Triathlon) ou la FTTRI (Fédération Tahitienne de Triathlon) en cours de validité.
- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

### EKIDEN et HALF EKIDEN

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés avant le 31 décembre 2010 (à partir de la catégorie cadets, avoir au moins 16 ans). Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Cependant, pour les mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'à condition de fournir une autorisation parentale.

La participation à la compétition est subordonnée à la présentation pour chaque membre de l'équipe lors du retrait des dossards :

- Pour les personnes majeures soit :

- D'une licence délivrée par la FAPF (Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française) ou la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) en cours de validité
- D'une licence délivrée par la FFTRI (Fédération Française de Triathlon) ou la FTTRI (Fédération Tahitienne de Triathlon) en cours de validité.
- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

- Pour les personnes mineures soit :

- D'une licence délivrée par la FAPF ou la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) en cours de validité

- D'une licence délivrée par la FFTRI (Fédération Française de Triathlon) ou la FTTRI (Fédération Tahitienne de Triathlon) en cours de validité.
- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Pour les équipes club, les licences de la saison 2025-2026 devront être présentées avant le 1<sup>er</sup> octobre 2025, sous peine de voir l'équipe classée en catégorie OPEN et paiement de la différence de 6000 FCP par équipe.

- Pour les personnes étrangères :

- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, c'est-à-dire au 3 octobre 2025, ou de sa copie.

L'organisateur conservera une copie des justificatifs requis afin de les utiliser en cas d'accident.

Pour participer au classement "mixte", une équipe doit obligatoirement comprendre au moins un homme et une femme pour une équipe de 6 relayeurs pour le GROUPE SOCREDO EKIDEN ou de 3 relayeurs pour le POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN.

Seules les équipes mixtes paritaires (3 hommes, 3 femmes adhérents d'un même club) sont éligibles à une qualification au Championnat de France EKIDEN FFA.

Seules les équipes présentes à la remise des prix pourront avoir leurs récompenses.

## **Article 5 – Challenges**

3 challenges seront organisés à l'occasion des deux courses EKIDEN et HALF EKIDEN :

- Challenge POWERADE : Entreprises (appartenance à la même d'entreprise privée, établissement privé ou public -type établissement scolaire, présidence, IJSPF, DJS, CHPF...-)
- Challenge AXA : Uniformes (appartenance au même corps : terre, air, mer, police, pompier, douane, gendarmerie ou à la même unité : EMIA, DIRISI, DID, DIASS, etc)
- Challenge ROYAL CANIN : Clubs FAPF

Ces challenges récompenseront (par le plus grand nombre de participants aux deux épreuves, SOCREDO EKIDEN et POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN) :

- L'entreprise ou l'établissement public ou privé le plus représenté ;
- Le groupe uniforme le plus représenté ;
- Le club FAPF le plus représenté.

Pour qu'une équipe puisse être éligible à un challenge, tous les membres qui la composent (6 pour le GROUPE SOCREDO EKIDEN et 3 pour le POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN) doivent impérativement appartenir au même groupe :

- Être tous salariés de la même entreprise ou établissement public ou privé, afin de participer au challenge POWERADE ENTREPRISE ;
- Appartenir tous à la même unité, afin de participer au challenge AXA UNIFORME ;
- Être tous titulaires d'une licence FAPF d'un même club, afin de participer au challenge ROYAL CANIN Clubs FAPF.

2 trophées récompenseront les vainqueurs de chaque challenge :

- Un trophée principal, qui devra être restitué à l'organisation de course un mois et demi avant l'édition suivante, pour une remise en jeu.
- Un trophée miniature, représentatif du trophée principal, qui sera acquis chaque année par les vainqueurs des challenges.

Si un trophée principal est remporté trois années consécutives par un même vainqueur (entreprise, uniforme ou club), ce dernier le conserve définitivement.

## Article 6 – Inscriptions

L'inscription des équipes se réalise en ligne sur le site [www.fenuamoove.com](http://www.fenuamoove.com).

L'inscription des équipes Club FAPF et cas particuliers (partenaires) s'effectue directement auprès de la FAPF ([dt@fapf.pf](mailto:dt@fapf.pf) et [ekiden@gmail.com](mailto:ekiden@gmail.com)).

Les inscriptions seront ouvertes du 1<sup>er</sup> juin 2025 au vendredi 15 septembre 2025 – 23h59 et dans la limite des places disponibles. Aucune inscription sur place.

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à la condition d'être complète (bulletin d'adhésion dûment complété, pièces justificatives validées, autorisation parentale pour les mineurs, paiement effectué) pour tous les membres de l'équipe.

Nombre maximum d'équipes / participants :

|                                 | EKIDEN                        | HALF EKIDEN                   | MINI EKIDEN       |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------|
|                                 | 150 équipes (dont Challenges) | 150 équipes (dont Challenges) | 40 équipes        |
|                                 | Soit 900 coureurs             | Soit 450 coureurs             | Soit 160 coureurs |
|                                 |                               |                               |                   |
| Tarif par Equipe Club FAPF      | 18 000 FCP                    | 9 000 FCP                     | 5 000 FCP         |
| Tarif par équipe hors club FAPF | 24 000 FCP                    | 12 000 FCP                    | 5 500 FCP         |

*\*Athlète non licencié de la FAPF :*

Tout engagement d'équipe est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Dans le cas où l'épreuve serait annulée, l'organisation remboursera les frais d'inscription aux participants. Cependant les frais de transaction payés lors de l'inscription ne seront en aucun cas remboursés.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Les coureurs ont l'obligation de respecter l'ordre des relais inscrits sous peine de disqualification.

La composition des équipes pourra être modifiée en ligne jusqu'au vendredi 3 octobre 2025 à 23h59.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, hors cas prévu ci-dessus, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. De plus, son équipe sera automatiquement disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

## **Article 7 – Dossards**

L'ensemble des dossards de l'équipe sera donné en une fois, dans une seule et même enveloppe, à condition que le dossier soit complet.

Horaires de retrait des dossards : Les dossards seront disponibles chez VAIMA SPORT (Entrée rue Jeanne d'Arc, 1<sup>ère</sup> étage) du 29 septembre au 3 octobre 2025 de 09h00 à 17h00. Aucune remise de dossard le jour de la course.

Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Chaque participant recevra un dossard à fixer sur la poitrine à l'aide de 4 épingles ou d'une ceinture porte dossard (non fournie). Il devra être entièrement lisible lors de la course. Les dossards sont numérotés de 1 à 6 pour le GROUPE SOCREDO EKIDEN ou de 1 à 3 pour le POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN et doivent être portés selon l'ordre des relais. Un bracelet avec une puce sera donné à chaque équipe et servira de témoin lors des échanges entre relayeurs.

## **Article 8 – Jury Officiel**

Il est composé d'un jury officiel FAPF sous la responsabilité d'un juge-arbitre.

Dans l'hypothèse d'un litige, les concurrents pourront faire appel directement auprès du juge-arbitre (par voie orale ou écrite) dans un délai de 30 minutes à compter de leur arrivée et/ou de l'affichage des résultats.

Les équipes pourront porter réclamation contre d'autres équipes n'appartenant pas à la même entité (entreprises/uniformes). Si l'équipe incriminée peut fournir cette preuve, elle ne sera pas déclassée. Cependant, si elle ne peut pas prouver son affiliation, elle sera disqualifiée.

Pour être prise en compte, toute réclamation devra préalablement faire l'objet par le demandeur d'une caution de 5000 FCP. Si la réclamation s'avère justifiée, la caution sera restituée. Dans le cas contraire, elle sera conservée par l'organisation de course.

La décision du juge-arbitre est sans appel.

## Article 9 – Chronométrage

Le chronométrage sera effectué par un système de puce intégrée au témoin et réalisé par une société de chronométrie agréée. Toute équipe se présentant à l'arrivée sans le témoin ne pourra être classée.

La puce n'est pas réutilisable sur une autre course et devra être remise dès l'arrivée à l'organisation.

## Article 10 – Lots / Récompenses

|                | EKIDEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | HALF EKIDEN            |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Lot            | 1 t shirt technique/personne<br>1 sac ficelle par personne<br>1 médaille par personne pour chaque équipe finisher                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                        |
| Récompenses    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une coupe de la manifestation et des lots partenaires pour la :               <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> équipe SCRATCH (F/H/Mixte)</li> <li>1<sup>ère</sup> équipe OPEN (F/H/Mixte)</li> <li>1<sup>ère</sup> équipe Entreprises (F/H/Mixte)</li> <li>1<sup>ère</sup> équipe Uniformes (H/F/Mixte)</li> <li>1<sup>ère</sup> équipe Clubs (H/F/Mixte)</li> </ul> </li> <li>Un trophée CHALLENGE POWERADE ENTREPRISES</li> <li>Un trophée CHALLENGE AXA UNIFORMES</li> <li>Un trophée CHALLENGE ROYAL CANIN CLUBS FAPF</li> </ul> |                        |
| Tirage au sort | Selon lots partenaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Selon lots partenaires |

|             | MINI EKIDEN                                                                                                       |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot         | 1 t shirt technique/personne<br>1 sac ficelle par personne<br>1 médaille par personne pour chaque équipe finisher |
| Récompenses | Une coupe de la manifestation et des lots partenaires pour les 3 premières équipes de la course                   |

## Article 11 – Résultats

Les résultats officiels seront communiqués par la FAPF après validation du juge arbitre FAPF. Ils seront affichés dans le village course et seront consultables sur le site de la FAPF (<https://www.athle.pf/>).

## Article 12 – Podium et remise des prix

Les podiums sont définis dans l'article 9. Ils feront l'objet d'une remise de récompenses à partir de :

- 15h30 pour le MINI EKIDEN
- 18h30 pour les courses EKIDEN et HALF EKIDEN

.

En cas d'absence ou de retard, les récompenses en nature seront offertes en dons aux associations participant à l'évènement.

Un tirage au sort de dossards sera effectué en amont de la compétition et sera affiché par l'organisation pendant la manifestation (concerne l'EKIDEN et le HALF EKIDEN).

## Article 13 - Abandon

Tout concurrent souhaitant abandonner devra se présenter à l'organisation afin de remettre son dossard et remettre le témoin contenant la puce électronique de chronométrage. Son équipe sera déclarée hors course.

## Article 14 – Sécurité/ Circulation

La sécurité routière est assurée par l'organisation avec le soutien de la ville de Papeete (police municipale). Le PC course est au parc Paofai (esplanade basse). Des mesures de sécurité seront mises en œuvre par l'organisation pour assurer la protection des coureurs (circulation coupée, plots, ...).

Le parcours de 2 km emprunte les allées du parc Paofai avec un départ au niveau de l'esplanade basse du parc.

Le parcours de 5 km débute au niveau de l'esplanade basse du parc Paofai en direction du rond-point Prince Hinoi et retour vers l'esplanade basse du parc Paofai pour le passage du relais ou l'arrivée.

L'organisateur, les concurrents, les partenaires et le public doivent se conformer aux arrêtés des villes et services concernés.

## Article 15 – Sécurité/ Dispositif médical

Un dispositif médical sera mis en place sur le village de l'épreuve le samedi 4 octobre 2025 à partir de 14h00. Le comité d'organisation, les secouristes et médecin sur place se réservent le droit d'arrêter tout coureur en risque sanitaire (coup de chaleur....).

## Article 16 – Accompagnateurs

En application du Règlement des manifestations running de la World Athletics, tout accompagnateur, à pied, à bicyclette, en roller ou sur tout engin, motorisé ou non, est interdit sur le parcours. Sa présence entraînera immédiatement la disqualification de l'équipe sans que cette dernière ne puisse prétendre à une quelconque réclamation et/ou indemnisation. L'accompagnateur pourra être tenu pour responsable de tout accident et/ou incident survenu du fait de sa présence sur le parcours et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Il est strictement interdit de courir accompagné d'un animal, même tenu en laisse. L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la présence d'un animal sur le parcours.

## Article 17 – Ravitaillements

Un point d'eau (rampe et bonbonnes) sera mis en place sur le parcours pour les relayeurs à **2 km (MINI EKIDEN)** et 2,5 et 5km (EKIDEN et HALF EKIDEN).

Un ravitaillement sera distribué à l'arrivée à chacun des participants (sac craft contenant un ravitaillement individuel).

## Article 18 – Assurances Responsabilité civile

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants aux GROUPE SOCREDO EKIDEN et POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN et **XX MINI EKIDEN**.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance individuelle accident pour les non licenciés de la FAPF : se reporter à l'article 5 du présent règlement.

## Article 19 – Handisport

Les **trois** épreuves sont ouvertes aux coureurs handisports intégrés dans une équipe. Le participant et son éventuel accompagnant devront reconnaître le parcours avant leur inscription afin de s'assurer que le participant handisport peut effectuer celui-ci en toute sécurité et dans les délais impartis.

## **Article 20 – Environnement**

Dans le cadre d'une démarche de réduction des déchets, une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles. Une zone dédiée au recyclage des déchets sera mise en place dans la zone d'arrivée, les emballages vides (gels, barres, boissons, etc...) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition. Les coureurs sont invités à conserver leurs déchets jusqu'à l'arrivée ou une zone de jetage. Tout coureur allant à l'encontre de ces dispositions pourra voir son équipe exclue.

## **Article 21 – Droit à l'image et RGPD**

Le bulletin d'inscription est susceptible d'être utilisé à toutes fins par l'organisateur, sauf stipulation expresse contraire de l'intéressé qui dispose notamment d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant, conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément la FAPF (ou ses ayants droit) à utiliser, ou faire utiliser, ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve, en vue de toute exploitation directe, ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires.

## **Article 22 – Force majeure**

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve et s'engage à rembourser les frais d'inscription de chaque participant.

## **Article 23 – Acceptation du Règlement**

La participation au GROUPE SOCREDO EKIDEN, POLYNESIENNE DES EAUX HALF EKIDEN et MINI EKIDEN ainsi qu'aux challenges EKIDEN et HALF EKIDEN POWERADE Entreprises, AXA Uniformes et ROYAL CANIN Clubs FAPF proposés implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du présent règlement. Les concurrents (ou leurs représentants légaux pour les mineurs) reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement. L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.



## LISTE DE NOS PARTENAIRES

